

# Cruche à bière

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/cruche-2022-026-016/>

Collections / cruche





Licence CC BY-NC-ND 4.0

Cruche en grès de 3 gallons de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Elle est couverte d'un glacis crème jusqu'à trois quarts de sa hauteur. Un glacis brun clair termine de la recouvrir sur la partie supérieure, l'anse et le goulot. Des inscriptions sont embossées dans la partie brune.

---

Numéro d'accession 2022.26.16

Fabricant / Éditeur Compagnie de la Baie d'Hudson

Période 19e siècle, 20e siècle

Matériaux céramique, grès, glaçure

Dimensions 46,2 x 24 x 27 cm

---

Contexte historique

Cette cruche en grès est recouverte d'une glaçure liquide dite « bristol » à base de feldspath et teintée à l'oxyde de fer. Cette glaçure est inventée à Bristol, en Angleterre, par William Powell vers 1835. Imperméable et résistant à n'importe quel liquide, elle remplace la méthode de glaçure au sel.

En Amérique du Nord, ces contenants sont généralement importés d'Angleterre, mais sont également copiés. Ils étaient utilisés par les embouteilleurs durant le 19<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle. Vendue par la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette cruche devait contenir de l'alcool distillé, de la bière, ou bien de la bière au gingembre, une boisson non alcoolisée très répandue du milieu du 19<sup>e</sup> siècle au 20<sup>e</sup> siècle.

La Compagnie de la Baie d'Hudson est fondée le 2 mai 1670. Elle reçoit une charte l'autorisant à pratiquer la traite des fourrures sur un territoire englobant aujourd'hui le nord du Québec et du Labrador, le nord et l'ouest de l'Ontario, les provinces des Prairies et les Territoires du Nord-Ouest.

Au départ lieux d'échanges des fourrures entre Européo-Canadiens et Autochtones, ses postes de traite évoluent au fil des époques selon les habitudes culturelles et économiques. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le commerce des fourrures décline. La colonisation de l'Ouest apporte notamment une nouvelle clientèle : la compagnie transforme des postes de traite en magasins de vente au détail. C'est l'ère du commerce de détail. Les magasins de la compagnie se garnissent d'un assortiment d'articles importants, comprenant par exemple des cruches d'alcool et de bière au gingembre.

Photo de Victor Diaz Lamich